



## Réflexion sur notre démarche école de plan d'intervention

Maintenant que nous avons reçu une formation qui nous présente les balises d'une démarche de plan d'intervention, il importe de réfléchir à celle de notre école afin de l'élaborer, si nous n'en avons pas, ou de la réviser, si elle existe déjà.

Nous devons la rendre concrète et connue de tous.

Le comité EHDAA est l'instance tout indiquée avec laquelle amorcer nos travaux.

Que nous faut-il considérer? Quelles questions doit-on se poser?  
Quelle est notre couleur école?



- À la suite de la formation, comment se donner une vision commune de la démarche du PI dans notre école?
  - ✓ Faire connaître la démarche présentée le 30 avril 2024
- Quel est le portrait de notre démarche école, de nos pratiques?
  - ✓ Identifier nos bonnes pratiques
  - ✓ Mesurer l'écart entre notre démarche école et la formation reçue
  - ✓ Identifier les aspects sur lesquels nous souhaitons travailler
- Quel sera notre échéancier de travail?
- De quelle manière l'équipe-école sera-t-elle mise à contribution dans les travaux du comité EHDAA?

### ÉLÉMENTS À CLARIFIER DANS LA DÉMARCHE ÉCOLE DU PLAN D'INTERVENTION

- La direction est la première responsable de la mise en œuvre des plans d'intervention dans son école. Comment coordonne-t-elle la démarche?
  - ✓ Nomme-t-elle des porteurs de dossiers?
  - ✓ Délègue-t-elle certaines responsabilités?
    - Lesquelles?
    - Comment?
    - À qui?
- Qui peut demander l'ouverture, la révision ou la fermeture d'un PI?
  - ✓ À qui?
  - ✓ Comment adresser la demande?
  - ✓ Bien que l'ouverture, la révision ou la fermeture puisse se faire en tout temps, dans notre école, y a-t-il des moments établis?
- Comment se réalise la cueillette de données?
  - ✓ Qui l'initie?
  - ✓ Avec quel outil?
  - ✓auprès de qui?
- Pré-PI et PI
  - ✓ Qui y participe dans notre école?
  - ✓ Quelles sont les modalités de libération?

- Qui fait quoi?
  - ✓ Invitation aux parents et partenaires / réception de la réponse
  - ✓ Horaire des PI quand il y en a plusieurs à réviser avec plusieurs membres du personnel impliqués
  - ✓ Animation de la rencontre du PI
  - ✓ Rédaction du PI pendant la rencontre?
  - ✓ Suivi aux signatures manquantes
  - ✓ Suivi des moyens aux enseignants et aux intervenants concernés, mais absents à la rencontre de PI
    - Comment?
  
- Conservation des PI
  - ✓ Où sont-ils enregistrés s'ils sont informatisés?
    - Respect des règles de confidentialité
  - ✓ Numérisation du PI
    - Qui s'en occupe?
  
- Comment sont gérés les PI qui font seulement état de mesures d'adaptations?
  
- Autres éléments à considérer propres à notre école?